



Avec ce N° , renouvellement de votre adhésion annuelle

Chers amis,

Dans quelques semaines la plupart des chasseurs vont ranger au râtelier leurs armes préférées. La saison de chasse sera terminée pour eux et ils attendront l'automne prochain, bien souvent la veille de l'ouverture générale, pour "dépoussiérer" le fusil ou la carabine qui dort bien sagement au fond de l'armoire... Leur activité cynégétique se sera restreinte à la dizaine, voire la quinzaine, de journées de chasse qu'ils ont partagée entre amis... Quel dommage ! La chasse se doit être un "état d'esprit", un "art de vivre". Vivons "à fond" notre passion ! Quoi de plus beau que de partager aussi des activités associatives, que de participer à la vie cynégétique de sa commune, son canton, son département. Les très récentes élections des Comités de Gestion du plan de chasse sur la Sologne, démontrent une fois de plus le peu d'enthousiasme des chasseurs, pour donner *seulement 2h/an* de leur temps. Les candidats ne se bousculaient pas, alors que des décisions importantes en matière de gestion de l'espèce "cerf" sont à prendre dans l'urgence, au dire de certains... Début avril se tiendront ces comités, les chasseurs pourront s'exprimer sur leurs ressentis de la saison écoulée et l'ADCGG41, membre de droit des comités de gestion, y tiendra son rôle... N'hésitez donc pas à faire remonter les informations de terrain...

Dans ce numéro 33 du Volcelest (déjà !) je vous invite aux réflexions de 2 spécialistes nationaux du sanglier. L'accroissement de *sus scrofa* est il enfin expliqué ? Je vous en laisse juge...

Enfin pour revenir sur mes propos initiaux, je vous invite sans tarder à noter les dates de notre rubrique "agenda" pour ce printemps... Elles sont nombreuses, profitez en, sans modération !

Philippe LAVALLART
Président ADCGG 41

Le sanglier: ouverture 2015-2016, gérer et anticiper l'abondance (d'après la lettre d'information du SHCF n° 11, octobre 2014)

Mercredi 15 octobre eut lieu le Café-Philo du Saint Hubert Club de France sur le sanglier. François Klein, Chef du « Centre National d'Etude et de Recherche Appliquée sur les Cervidés et Sangliers » de l'ONCFS, a présenté un aperçu des résultats des dernières recherches sur la dynamique des populations en France et en Europe qui a mis en lumière l'étonnante capacité du sanglier à s'adapter à la pression cynégétique. Riche d'enseignements, il devrait permettre aux fédérations, aux gestionnaires et propriétaires d'anticiper l'explosion des populations prévue à l'horizon 2015-2016.

Une abondance surprenante: 200%, voire 300 %. Voici selon certains l'estimation de l'augmentation probable des populations de sangliers l'année prochaine ! La très bonne fructification forestière de cet automne en serait la raison. A moins qu'un hiver vigoureux ne vienne décimer les jeunes marcassins, la situation pourrait devenir explosive. Pour François Klein, ces chiffres sont quelque peu exagérés: « Une augmentation de 100% est plus que probable mais cela suffira pour mettre le contrôle des populations hors de portée des chasseurs ».

A partir des travaux d'Eric Baubet, du CNERA Cervidés-Sanglier, François Klein explique pourquoi, selon lui, il faut dès cette saison mettre en place des nouveaux schémas de prélèvements: « Sur le plan démographique, aucun autre ongulé n'est capable de supporter la pression de chasse qui s'exerce sur le sanglier ». La solution logique est de prélever plus. L'option généralement retenue est alors de tirer les femelles adultes, le plus souvent épargnées. Mais l'étude des tableaux de chasse montre que chaque hausse des prélèvements est suivie d'une augmentation des populations l'année suivante. Pourquoi ?



La lettre d'information du SHCF n° 11, octobre 2014... suite

Un animal doué dans sa reproduction: Les travaux d'Eric Baubet ont permis de démontrer que la pression de la chasse, modifie le comportement des sangliers. Les femelles n'ayant qu'une ou deux occasions de se reproduire au cours de leur vie, elles commencent plus tôt. Le sanglier est ainsi capable de se reproduire, dès que sa masse corporelle atteint le tiers de son poids adulte, soit 30kg. Or, une femelle atteint ce poids dès l'âge de 8 mois ! L'accroissement annuel d'une population est variable mais peut dépasser 200%, alors que chez les autres ongulés il est généralement de 30% (chevreuil) ou de 20% (cerf). La durée d'une génération est de 2-3 ans, alors qu'il devrait être normalement de 6-7 ans. Et François Klein de souligner que décidément « le sanglier ne répond pas aux canons de la dynamique des populations des autres mammifères ». Quand on prélève des laies adultes, l'effondrement est rapide mais la dynamique de reproduction repart de plus belle, car les jeunes femelles, plus nombreuses, reprennent le flambeau. Ce sont elles la vraie force reproductrice d'une population. De plus, lorsque la fructification forestière est bonne, comme cette année, on constate une augmentation du nombre des juvéniles. Les portées ne sont pas plus nombreuses, mais les jeunes ont un taux de survie plus important. Les femelles ont en effet la capacité d'adapter le poids des fœtus aux conditions d'environnement. Dans une même portée, il y aura donc des petits fœtus, des moyens et des gros. Si les conditions sont optimales, tous survivront. Si les conditions se dégradent, les gros mourront car ayant besoin d'un apport en nourriture plus important. En revanche, les petits s'en tireront plus facilement.

Autre surprise. En comparant une population chassée (Arc-en-Barois) à une population non chassée (Italie), Eric Baudet a montré que la date de naissance avait avancé de 12 jours en 10 ans, comme si les femelles avaient compris qu'elles risquaient d'être moins prélevées que les laies non suitées. Enfin, en comparant l'ADN des fœtus à celui des mâles présents sur le territoire, il apparaît qu'il peut y avoir six pères différents dans une même portée. En multipliant ses partenaires, la femelle optimise sa reproduction.

Quelles possibilités pour faire face au problème ?:

Premier conseil: Pour réduire une population, il ne faut pas hésiter à prélever plusieurs années de suite des jeunes et des sub-adultes, dont les femelles jusqu'à 2 ans. Un système de chasse qui ne prélève que des adultes favorise, de fait, la reproduction des jeunes.

Deuxième conseil: Il faut arrêter de chercher les sangliers dans les fourrés. Il n'y reste que quelques mâles obtus. Cela fait bien longtemps que les femelles ont compris la manœuvre. Elles sont donc là où on ne les attend pas, c'est-à-dire dans les taillis clairs. A cela deux avantages, les femelles survivent mieux et les chasseurs, ne débusquant que quelques animaux, pensent qu'il y a moins de sangliers et arrêtent de prélever !



P.Lavallart



P.Lavallart

Du nouveau à l'Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants...

Quelques lignes sur cette association très proche des « grands gibiers » et qui, grâce à ses précieux auxiliaires, nous offre des chasses passionnantes, à suivre et à écouter...

Récemment élu administrateur national de la FACCC, **Alain BERNARD également nouveau Président de la section Loir-et-Cher**, nous invite à (re)découvrir son association. Au plan national, elle est la plus importante association cynégétique avec ses 12000 adhérents, et elle est reconnue et appréciée à la fois par la presse spécialisée ainsi que par les autres associations cynégétiques et bénéficie d'un pouvoir influent au plus haut niveau,

En la rejoignant, vous contribuerez à renforcer son mouvement et bénéficierez :

- D'un abonnement à la revue **Chien Courant** que vous recevez au début de chaque trimestre
- De suppléments annuels hors série comme la législation sur le chenil ou l'élevage et l'entretien des chiens
- D'un service de protection juridique spécialement étudié et conçu pour défendre les intérêts des chasseurs aux chiens courants et adhérents FACCC
- De la possibilité de faire vacciner vos chiens en groupe par un vétérinaire à un prix très intéressant
- De la possibilité d'assurer vos chiens de chasse y compris contre les blessures occasionnées par les sangliers à un prix groupé très intéressant
- De documents thématiques (livrets de protection juridique, carnets de santé, ...)
- De l'accès à la boutique FACCC (vêtements, autocollants, bérets, plaques et carnets de chenil, etc ...)
- De la possibilité de participer aux différents concours organisés par les AFACCC départementales
- De réductions forfaitaires auprès de diverses enseignes (aliments canins, équipement du chasseur et de ses chiens etc...)

Plus de renseignements, auprès de

Alain Bernard

Président de l'AFACCC 41

113 route de Fougères 41120 Cormeray

02 54 33 29 08

06 75 28 86 86

alain.bernard303@orange.fr

www.faccc.fr



Dégât de cervidés sur tournesol...

P.Lavallart



Après la battue...

P.Lavallart

Agrainage à poste fixe...interdit dans le 41. On voit pourquoi !



P.Lavallart

Les journées nationales ANCGG 2015

Notre département est encore à l'honneur cette année, puisque les Journées Nationales (dont l'AG de l'ANCGG), se tiendront au **Domaine de Chalès -Nouan le Fuzelier, 8 et 9 mai 2015**

Ces journées nationales, seront consacrées principalement à la **pathologie du grand gibier et aux crises sanitaires.**

Des maladies émergentes font leur apparition (peste porcine, maladie de Schmallenberg,...) D'autres comme la tuberculose ou la brucellose ne parviennent pas à être éradiquées. Des personnalités reconnues (vétérinaires, chercheurs,...) nous présenteront une synthèse générale des problèmes et nous aideront à débattre du rôle des chasseurs face à ces crises. **Bulletin d'inscription à recevoir prochainement.**

L'agenda...

28 -29 mars expo de trophées à Cour Cheverny

10-13 avril, Salon de la Chasse de Rambouillet, à Mantes la Jolie (78)

18 avril, Rencontres Intersolognotes au Domaine de Chalès

24 avril, AG FDC 41 à Vendôme

8 - 9 mai, Journées Nationales ANCGG au Domaine de Chalès

1er Juin ouverture anticipée du Chevreuil, Sanglier, Renard

7 juin épreuve du Brevet grand gibier

19-21 juin Game Fair à Lamotte Beuvron

BREVET GRAND GIBIER... Calendrier 2015

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des soirées de révision, de la sortie terrain, de l'entraînement au tir et des épreuves pratiques et théoriques.

Renseignements et inscriptions auprès de

Patrick Maréchalle (06 76 89 96 54, patrick.marechalle935@orange.fr)

Soirées de révision à la FDC 41 à Vineuil les vendredis 13 mars, 20 mars, 03 avril, 17 avril, 22 mai 2015, et le jeudi 30 avril, de 19h30 à 23 heures,

Journée complète, à la FDC 41 à Vineuil le samedi 25 avril 2015, de 08 heures à 16 heures 30.

Entraînement au tir Stand de tir de la Chaussée Saint Victor, un samedi mai de 9 heures à 12 heures, date à confirmer

Epreuve pratique au tir Stand de tir de la Chaussée Saint Victor, le samedi 23 mai 2015 de 9 heures à 12 heures

Epreuve théorique à la FDC 41 à Vineuil le dimanche 07 juin 2015, de 9 heures à 13 heures

A diffuser sans
modération
auprès de vos
amis ...



Le CCAS (Comité Central Agricole de la Sologne) est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1859, regroupant des propriétaires solognots dont la mission est d'informer ses adhérents sur des problématiques spécifiques à la gestion du patrimoine solognot (ex: l'évolution réglementaire des lois forestières, Natura 2000, les espèces invasives, la déprise piscicole, la faune sauvage, etc...)

Elle organisera ses **12èmes Rencontres Intersolognotes** au Domaine de Chalès, **le 18 avril** prochain et le sujet retenu sera **le sanglier « sous tous ses aspects »**...de beaux échanges en perspectives !



Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2015 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2015 + abonnement à la revue Grande Faune.....47 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Michel Gaudron, 14 rue Ovide Scribe, 41 200 Romorantin